

Initiation à l'électricité pour les besoins d'une ferme

Formation en non-mixité

PUBLIC CIBLE

Paysannes, porteuses de projets, salariées agricoles

OBJECTIFS

Gagnez en autonomie sur votre ferme en découvrant les compétences de base en électricité.

* Acquérir des compétences de base en électricité (câblages simples, prises, moteurs, mise en sécurité..).

* Se repérer dans le champ de l'électricité.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Durant toute la formation, des temps d'échanges pour adapter les contenus, en lien avec votre situation professionnelle, seront possibles.

Jour1

9h00: Accueil, formalités administratives

9h30 - 13h00

Tour de table de présentation (attente et niveau des participants)

Rappel des objectifs et du déroulé de la formation

Apports sur les bases de l'électricité (Dangers, grandeurs, ac/dc, sections de conducteurs récepteurs, tableaux...)

14h00 -18h00

Théorie suite ; triphasé, monophasé, batteries

Les habilitations

Normes et protection de matériel (IP, classe, ATEX...)

EPI et sécurisation avec un VAT

Les outils de l'électricien-ne

jour2

8h30 - 12h30

Bilan de puissance et calculs pratiques, dimensionnement de câbles

Travaux pratiques : câblage de connectiques

Travaux pratiques : Identification de défauts sur un tableau électrique

Travaux pratiques : Notions de remise au propre d'une installation

13h30 -17h30

Travaux pratiques : Conception de montages simples (inter simple et va et vient avec tube LED)

Travaux pratiques : Identification et installation d'un moteur tri, passage en mono

jour3

8h30 - 12h30

Travaux pratiques : Création de pannes sur l'installation

Travaux pratiques : Méthodologie de recherche de pannes

Travaux pratiques : Maintenance d'éléments simples

13h30 – 17h30

Suite et fin des travaux pratiques

Présentation du schéma électrique du tracteur

Questions / réponses autour des différentes notions abordées

Rangement et nettoyage de l'atelier

Bilan de la formation

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Initiatives Paysannes

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 26/11/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

Un aménagement personnalisé de la formation pour en améliorer son accessibilité peut être envisagé, contactez-nous directement.

TARIFS

Bénéficiaires éligibles au fonds de formation VIVEA ou à l'AIF : 30€ par jour (en plus du montant pris en charge par VIVEA ou Pôle Emploi) / Bénéficiaires sans éligibilité - sur fonds propres : 150€ par jour. Adhésion obligatoire

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Cathie Queinnec

c.queinnec@initiatives-paysannes.fr

Initiatives Paysannes

23-25 rue du Dépôt 62000 Arras

SATISFACTION : Nouvelle formation

NOTE : Les chaussures de sécurité et des vêtements de travail adaptés et chauds sont obligatoires.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques / démonstrations / travaux pratiques en petits groupes ou en individuel / auto-construction

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de satisfaction et questionnaire d'autoévaluation des acquis de la formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 31620187062

N° de SIRET : 40363228400044

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
17/12/2024	Les jardins de traverse, 25 rue Grand chemin 59219 Nord	Pierre Guéret, formateur à l'Atelier Paysan
18/12/2024	Les jardins de traverse, 25 rue Grand chemin 59219 Nord	Pierre Guéret, formateur à l'Atelier Paysan
19/12/2024	Les jardins de traverse, 25 rue Grand chemin 59219 Nord	Pierre Guéret, formateur à l'Atelier Paysan

THÈMES

Autres

PARTENAIRES



Plan BIO
Hauts-de-France

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))